

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES VILLE DE WAVRE		Réf. Ville de Wavre:23/04 pu2 Réf. ARnE-DPA: 10012038 Réf. TPLE- DATU: F0610/25112/PU3/2023.3-2339547
ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DUDÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET DE L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON DU 04 JUILLET 2002 ARRÊTANT LA LISTE DES PROJETS SOUMIS À ÉTUDE D'INCIDENCES, DES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS CLASSÉES OU DES INSTALLATIONS OU DES ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN RISQUE POUR LE SOL		

ENQUÊTE PUBLIQUE

Concerne la demande de la société **DARE 2Build Srl, Avenue Reine Astrid, 92 à 1310 La Hulpe** en vue d'obtenir le permis unique de classe 2, catégorie C, visant la réhabilitation et l'extension d'un bâtiment industriel, anciennement les établissements De Raedt (démolition, rénovation et construction de 8 bâtiments), dans un bien sis à Wavre, Rue Provinciale, 60 à 1301 Bierges présentement cadastré Wavre 3^e Division, Section D n^o 147M - 150C2 - 150D2.

Le projet prévoit notamment la construction de 108 logements, de l'habitat groupé (12 appartements), des professions libérales, de l'HoReCa et une crèche ainsi que l'aménagement d'un parking souterrain de 132 places, des locaux vélos et d'espaces verts et minéraux.

Le projet est dérogoratoire au plan de secteur en ce qui concerne l'affectation en zone d'activité économique mixte (le logement n'y est pas autorisé).

Le Collège communal, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique, d'une durée de quinze jours, relative à la demande susmentionnée est ouverte.

Le dossier, accompagné d'une notice des incidences sur l'environnement, peut être consulté à l'administration communale du **19/09/2023** au **03/10/2023** inclus.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture d'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
14/09/2023	19/09/2023	Pôle Cadre de Vie - Urbanisme place des Carmes, 8 à 1300 Wavre 03/10 de 9h à 11h45 heures	Collège communal place de l'Hôtel de Ville 1300 Wavre

Conformément à l'art. D.65 § 5 et R.21 du Code de l'environnement, la décision des fonctionnaires, technique et délégué, de ne pas imposer une étude d'incidence au projet, est accessible en ligne à l'adresse <https://www.wavre.be/2304-pu2>

L'ensemble des documents peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS** dans les locaux du Pôle Cadre de vie-Urbanisme, **chaque jour ouvrable de 9h à 12h00 sauf lundi, ainsi que le 22/09/23 et 26/09/23 de 16h à 20h.**

Le cas échéant, cette demande est à formuler au minimum 24h à l'avance par mail à l'adresse pe_pic@wavre.be ou par téléphone au 010/ 230.377 de 9h00 à 12h00 (sauf lundi). A défaut les permanences prévues en soirée pourraient être supprimées.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations écrites mentionneront, de manière lisible, les coordonnées du signataire. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement au 010/230.455.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du demandeur	du conseiller en environnement	du fonctionnaire technique	du fonctionnaire délégué
DAR 2Build Srl Avenue Reine Astrid, 92 1310 La Hulpe ☎ 02 203 03 05	M. Pierre Lavendy Place des Carmes 8 1300 Wavre ☎ 010-230-455	SPW ARnE- DPA Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi ☎ 071 654 780	SPW TLPE-DATU Avenue Einstein 12-2 ^e étage. 1300 Wavre ☎ 010-23 11 89

Les fonctionnaires technique et délégué du Service public de Wallonie sont l'autorité compétente pour statuer sur la demande en cours.

Wavre, le 14 septembre 2023

Par le Collège :

La Directrice générale,
Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,
Anne MASSON